

LE RÔLE DE L'ÉTAT MAROCAIN DANS LA CROISSANCE : LE BLOCAGE ET LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR INDUSTRIEL

Jean-Marie CHEVASSU

La question qui se posait aux autorités marocaines après l'accession à l'indépendance politique en 1956 consistait à trouver le moyen d'assurer la croissance et la diversification de l'industrie de transformation, alors que les participations marocaines dans ce secteur ne dépassaient pas 5 % du total. Comment obtenir cette croissance tout en réduisant le haut degré de dépendance économique et commerciale vis-à-vis de l'ancienne Métropole ?

Les pouvoirs publics sous l'influence des théories keynesiennes, socialistes et marxistes en vogue à cette époque, ont considéré que l'intervention de l'Etat était nécessaire. Ils ont donc jeté dès 1956, les prémices d'une stratégie industrielle volontariste par la maîtrise étatique des centres de décision de certaines institutions, par la création d'entreprises et par la manipulation des instruments de politique des finances publiques.

Cependant, jusqu'en 1972, malgré l'existence d'un vaste sentiment national en faveur des options révolutionnaires inspirées par l'idéologie tiers-mondiste de l'époque, l'action de l'Etat s'est effectuée dans le cadre d'une politique économique et industrielle relativement libérale. D'une part, le capital étranger n'était pas disposé à investir compte tenu du sentiment nationaliste environnant. D'autre part, les conditions de production et de dépendance de l'économie ne permettaient pas au gouvernement marocain de concrétiser de façon remarquable ses options en faveur des industries de base avec, par exemple, l'abandon du programme d'industrialisation lourde préconisé par le Plan 1960-1964 dans la sidérurgie. Enfin, la bourgeoisie marocaine malgré les fortunes parfois considérables retirées du commerce, de l'immobilier et de l'agriculture n'était guère attirée par les investissements industriels.

Il n'est donc pas étonnant que la phase 1956-1972 se caractérise par des résultats décevants au niveau de la croissance et de la diversification du tissu industriel.

A partir de 1973 certaines conditions internes et externes vont changer.

Au niveau international, le quadruplement des cours du phosphate, dont le Maroc est le premier exportateur mondial, vont procurer de nouvelles

ressources en devises et des recettes fiscales importantes à l'Etat. Par ailleurs, les pays capitalistes occidentaux suréquipés avec la fin du boom économique des "trente glorieuses" et soutenus en cela par les organismes internationaux, vont inciter les pays en développement à s'endetter lourdement pour réaliser leurs investissements.

Au niveau national, la première vague de fonctionnaires nationaux a pu améliorer sa formation et son expérience avec l'exercice du pouvoir, tandis qu'une jeune génération ayant bénéficié d'une formation parfois de haut niveau aspire à prendre la place des anciens.

Toutes les conditions semblent donc réunies pour mettre en place une politique favorisant la création d'entreprises publiques, la marocanisation des entreprises encore détenues par le capital étranger et le protectionnisme économique. C'est ce qui va conduire à la politique de fort interventionnisme de l'Etat marocain à partir de 1973. Elle se traduira par le blocage de l'industrialisation dès la fin de la décennie.

A partir de ce moment-là, sous l'influence aussi bien des changements au niveau des nouvelles "théories des choix politiques" que de l'évolution de certains facteurs internes et externes, la stratégie du gouvernement marocain va évoluer progressivement vers la dérèglementation, la libéralisation et la désétatisation. D'une manière générale, la tendance va être à la réduction et à la réorientation du rôle du gouvernement dans l'économie. On peut se demander si cette évolution vers un moins d'Etat ne permet pas d'entrevoir un "mieux d'Etat" ? Ce choix libéral implique que le secteur privé soit capable de prendre une relève efficace du secteur public.

Il convient de montrer, d'abord, que la stratégie interventionniste de l'Etat marocain, adoptée au cours de la période 1973-82, s'est traduite, en dépit d'une forte croissance, par un blocage de l'industrialisation afin de voir, ensuite, si la stratégie libérale et d'ouverture extérieure mise en oeuvre à partir de 1983 crée les bases pour une nouvelle dynamique industrielle ?

I^{re} PARTIE

LA STRATÉGIE D'INTERVENTIONNISME ÉTATIQUE : LA CROISSANCE ET LE BLOCAGE DE L'INDUSTRIALISATION DE 1973 A 1982

Au début de la décennie 1970 en plus d'une crise politique profonde, le poids des dépenses publiques affectées aux investissements improductifs (infrastructures, enseignement, santé...) était déjà relativement élevé. La fonction de redistribution des revenus entre les différents groupes sociaux était difficilement envisageable compte tenu du faible niveau de développement du secteur productif. C'est donc tout naturellement vers la promotion de la croissance économique, principalement industrielle, que va s'orienter le gouvernement marocain. On estimait qu'il ne pouvait plus se contenter d'accepter passivement le faible taux de croissance qui résultait des activités

du secteur privé. Le gouvernement se devait donc de conduire une politique active visant à renforcer cette croissance.

C'est ainsi que, sous l'influence du quadruplement des cours internationaux du phosphate, le Plan Quinquennal 1973-1977 se veut radicalement différent dans le rythme de croissance observé par rapport à la période antérieure. Avec 7 % par an, il préconise un doublement du taux du P.I.B. Il est prévu 26 milliards de DH d'investissements, soit deux fois plus qu'au cours du Plan précédent, dont 11 milliards pour le budget de l'Etat. Pour atteindre cet objectif, l'industrie est l'un des secteurs privilégiés avec un taux de croissance de la valeur ajoutée industrielle planifié de 9,8 % en rythme annuel.

Pour atteindre son objectif de croissance le gouvernement marocain a mis en oeuvre une stratégie qui a consisté à :

- accroître l'investissement public,
- assurer la responsabilité d'une large part de l'activité économique en intervenant directement dans la création et la gestion des entreprises,
- encadrer le secteur privé par des organismes publics,
- promouvoir l'accumulation de capitaux privés nationaux par la marocanisation et les encouragements à l'investissement,
- recourir aux réglementations fiscales, douanières, budgétaires, monétaires...

Au niveau des résultats obtenus par la stratégie étatique de la décennie 1970, on constate une phase de croissance industrielle rapide de 1973 à 1977 suivie par une phase de blocage de l'industrialisation.

1.1. — LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CROISSANCE INDUSTRIELLE DES ANNÉES 1973-1977

L'ensemble des mesures adoptées à partir de 1973, aidées par des facteurs conjoncturels favorables ont permis à la PIB de connaître une croissance exceptionnelle de 7,5 % par an au cours de la période 1973-1977 et à l'industrie d'atteindre 6,9 % en termes réels annuels.

L'amplification de la politique de protection du marché local associée à la politique volontariste de l'Etat a permis :

- d'une part, de poursuivre le développement des industries des biens de consommation finale qui avait largement démarré au cours des précédentes décennies. Le secteur privé marocain est largement intervenu dans l'alimentation, les boissons, la bonneterie et l'habillement, le cuir et chaussures. Ces activités ont connu les taux de croissance les plus élevés permettant de satisfaire la majeure partie de la demande locale. En 1978, cette catégorie d'industries représentait 46,4 % de la production industrielle totale. Il a été parfois possible de fabriquer certains biens de consommation finale dans le secteur des industries mécaniques — électriques ou de la chimie, mais on s'est alors limité à l'adoption de procédés mécaniques simples

(assemblage de véhicules, de téléviseurs...) et à la formulation et au conditionnement de produits chimiques,

— d'autre part, de favoriser l'émergence de certains biens intermédiaires, principalement grâce à l'intervention directe du secteur public et para-public, dans le textile, le bois et l'ameublement, le papier et l'impression, le caoutchouc, les plastiques, les produits chimiques de base et les matériaux de construction. En 1978, cette catégorie d'industries représentait 40,6 % du total.

Par contre, cette stratégie n'a pas été favorable au développement des industries de biens d'équipement. En 1978, leur part dans la production destinée au marché local ne s'élevait qu'à 13,0 % du total, dont 69 % de biens intermédiaires de fabrication et seulement 31 % de produits finis. Seul le secteur de la métallurgie et du travail des métaux voyait son taux d'import-substitution s'améliorer, alors qu'à l'inverse les secteurs du matériel électrique et électronique, de la construction de machines et du matériel d'équipement voyaient leur taux d'import-substitution se dégrader malgré son taux déjà très faible (environ 10 % des besoins étaient satisfaits par la production locale).

I.2. — LE BLOCAGE DE L'INDUSTRIALISATION PAR IMPORT-SUBSTITUTION DE 1978 A 1982

La fin de la période 1973-1977 a été caractérisée par des perturbations importantes au niveau international et national.

La manne phosphatière s'est révélée éphémère avec la chute des cours du phosphate, tandis que la hausse des prix des produits pétroliers, dont le Maroc était importateur, alourdissait la facture pétrolière, et que la dégradation de la conjoncture économique internationale se répercutait sur les exportations marocaines, dont les structures nationales étaient peu compétitives. Enfin, les coûts de la défense nationale entraînés par la guerre du Sahara Occidental exerçaient une lourde ponction sur le budget de l'Etat et contribuaient à accroître le déficit extérieur.

Ces chocs internes et externes sont venus s'ajouter aux facteurs limitatifs de l'industrialisation liés à la politique d'import-substitution :

— d'une part, le marché intérieur ne permet pas d'utiliser les capacités de production à un taux normal. L'enquête réalisée par Dar el Handassa en 1978-1980(1) a montré que la faiblesse du marché intérieur constituait la principale cause de sous-production. Les coûts élevés que la sous-utilisation entraîne grèvent la compétitivité et freinent l'expansion du secteur industriel,

— d'autre part, les industries orientées vers le marché local sont globalement plus capitalistiques que les industries exportatrices.

(1) Cf. "Etude d'identification et d'évaluation des possibilités d'investissements industriels". DAR AL HANDASSAH CONSULTANTS - Royaume du Maroc - Ministère du Plan et du Développement Régional, B.P. 178, Rabat, 15 volumes et études de faisabilité, 1980.

Mis à part, principalement les dérivés du phosphate, le Maroc bénéficie d'un avantage comparatif international dans des activités où le montant des investissements par dirham produit est faible. Ces industries de main d'œuvre ont vite épuisé leurs possibilités de croissance dans un marché intérieur exigü. Il en est résulté une volonté de remonter les filières vers des productions de plus en plus capitalistiques, avec des conséquences graves sur les importations de biens d'équipement et les emprunts.

La politique volontariste de développement accéléré avait une double conséquence :

— D'une part, l'industrie locale était dans l'incapacité de répondre à la forte demande de l'économie en produits intermédiaires et en biens d'équipement. C'est ainsi que de 1972 à 1977, les besoins nécessaires pour équiper le pays et approvisionner les usines ont été principalement responsables d'un taux de croissance en prix constants de 15,6 % par an des importations de produits manufacturiers, soit un rythme de croissance 2,3 fois supérieur à celui de la production industrielle.

— D'autre part, le niveau peu élaboré des activités industrielles, obligées de recourir à des procédés de production peu sophistiqués, se traduisait par un pourcentage relativement faible de la valeur ajoutée dans la production (27 % en 1980), donc par une faible distribution des revenus locaux et de fortes importations induites.

Dans le même temps, l'objectif du Plan qui consistait à encourager le développement des exportations restait en grande partie un vœu pieux, d'une part à cause des choix stratégiques de l'Etat comme nous l'avons déjà signalé, d'autre part à cause de la surévaluation du dirham entretenue artificiellement pour des raisons idéologiques et nationalistes par les autorités politiques.

Malgré une croissance des exportations de produits manufacturés assez vive (13,5 % de 1975 à 1978), celle-ci n'était pas suffisante pour compenser les effets des chocs internes et externes couplés avec une politique intérieure expansionniste.

C'est ainsi qu'en 1977, le déséquilibre de la balance commerciale a atteint un seuil difficilement tolérable, les exportations de biens s'élevant à 5,9 milliards de DH et les importations à 14,4 milliards, soit un taux de couverture de 41,0 %.

En dehors des obstacles d'ordre général liés aux réglementations fiscales, douanières, financières, ou autres, on peut considérer que l'encadrement obligatoire constitué par les organismes publics tels que l'O.C.E. ont constitué un frein au développement des exportations. En effet, on sait que l'O.C.E. disposait du monopole des exportations de tous les produits agro-alimentaires. Comment expliquer autrement que le poids du secteur agro-alimentaire s'est constamment détérioré dans l'évolution de la structure des exportations industrielles ? De 58 % du total en 1969, son taux est tombé à 47 % en 1975 et à 28 % en 1980 (avant la période de grande sécheresse). Un grand nombre de produits ont vu leur tonnage à l'exportation stagner ou même diminuer fortement (conserves d'abricot, conserves de légumes,

conserves de câpres, conserves de jus de fruits...). Il existe bien sûr des facteurs structurels liés à la faible croissance du secteur agricole et à la mauvaise qualité des produits fournis par les petites entreprises créant une image défavorable au Maroc.

Le rôle de l'O.C.E. aurait dû consister justement à encadrer ces petits producteurs pour leur permettre d'améliorer leur compétitivité. En fait, les industriels reprochaient à l'O.C.E. de grever leurs coûts de vente à l'exportation par des commissions élevées, sans leur apporter en contrepartie les informations et l'aide nécessaire pour mieux connaître l'évolution des marchés extérieurs, des goûts des consommateurs, des techniques de production, de conservation et d'emballage.

Plutôt que de s'orienter vers un secteur où ils étaient encadrés, contrôlés et non responsabilisés, les entrepreneurs marocains ont préféré investir dans un secteur non régimenté par l'O.C.E., le secteur textile. N'est-ce pas en partie pour cela que le textile et cuir a vu sa part dans les exportations industrielles passer de 20 % en 1969 à 27 % en 1975 et à 33 % en 1980 ?

L'évolution des structures industrielles a été en grande partie responsable du fait que le total de la dette extérieure publique a été multiplié par quatre au cours de la période 1973-1977 et que le déficit des finances publiques soit passé de 1,2 million de DH en 1972 à 8,8 millions de DH en 1977 (soit 17,7 % du PNB).

Les déséquilibres économiques et financiers ont rendu nécessaire la mise en place de mesures de restrictions de la demande intérieure dès 1978, avec le lancement du Plan de stabilisation 1978-80. Cependant, malgré des résultats peu encourageants, puisqu'en 1981 le déficit des paiements courants atteint encore 12,5 % et le déficit budgétaire 15 % du PNB, le Maroc a adopté un Plan Quinquennal 1981-85 relativement ambitieux, comme nous l'avons vu.

En fixant arbitrairement au planificateur un taux de croissance du PIB de 6,5 % par an, le gouvernement espérait pouvoir inverser la véritable psychose de récession qui gagnait le pays, en effet, entre 1980 et 1981 la croissance du PIB et de la production industrielle étaient voisins de zéro. Il lui fallait aussi trouver un moyen de résorber les tensions sociales(2) et les dissensions politiques liées à la crise en redonnant confiance au peuple marocain et aux investisseurs.

Pour faire financer son programme de relance le gouvernement compte sur certains Etats et organismes financiers occidentaux et des pays du Golfe auprès de qui il entreprend une quête effrénée de prêts ou d'aides. Il espère, aussi, qu'en apportant certaines modifications aux différents Codes des investissements, et qu'en revisant la politique de marocanisation et la fiscalité, le secteur privé prendra la relève du secteur public. Mais, les relations sont de plus en plus tendues avec le FMI qui reproche au Maroc de ne pas respecter ses engagements, conditions à l'octroi de son soutien : retard dans

(2) En juin 1981 plusieurs villes marocaines ont connu de graves émeutes qui ont suivi un important mouvement de grève.

l'application des réformes de structures préconisées, soutien excessif aux prix des produits de première nécessité, dépenses budgétaires excessives..., alors que la sécheresse du début des années 1980 compromet les espoirs placés dans la relance de l'agriculture et que la chute des cours du phosphate se poursuit.

Les déséquilibres financiers et économiques grandissant à nouveau, les prêteurs internationaux se montrent de plus en plus réticents vis-à-vis du Maroc, y compris les plus fidèles et généreux bailleurs de fonds que sont l'Arabie Séoudite et le Koweït, rendant utopiques les perspectives du Plan Quinquennal. C'est ainsi qu'en 1983, les autorités marocaines sont passées devant le Club de Paris et on mis en oeuvre une réforme de la politique industrielle fortement inspirée par les recommandations des organismes internationaux.

II^e PARTIE

LA STRATEGIE LIBERALE DES ANNEES 1980 ET LA NOUVELLE DYNAMIQUE INDUSTRIELLE

Les mesures qui ont été prises à partir de 1983 sont conformes aux règles classiques de l'orthodoxie financière recommandées à de nombreux pays en développement par le FMI et la Banque Mondiale.

L'objectif du programme est double :

— d'une part, il s'agit de stabiliser l'économie dans le court et le moyen terme par des mesures d'ordre général dans le domaine de la fiscalité, des prix, du taux de change, des taux d'intérêts, etc.

— d'autre part, il s'agit de préparer les bases pour faire de l'économie un producteur efficace de biens et de services, grâce à une réforme en profondeur des principaux secteurs économiques et sociaux.

En fait, de 1983 à 1987, la stratégie du gouvernement marocain a surtout consisté à entreprendre un programme de stabilisation et d'ajustement structurel reposant sur l'application de mesures macro-économiques. Cette politique est beaucoup plus facile et rapide à mettre en oeuvre que celle qui consiste à modifier directement les structures et les comportements des différents groupes, entreprises et agents de l'industrialisation. C'est pour cette raison que malgré les résultats plutôt encourageants obtenus jusqu'ici, le gouvernement se trouve contraint d'accélérer le processus de restructuration du tissu industriel par la mise en oeuvre de nouvelles mesures au cours de la période du Plan 1988-1992; N'a-t-il pas d'autres solutions que d'engager fermement une politique de désengagement de l'Etat, de développement de l'initiative privée aussi bien nationale qu'étrangère, de formation de la main d'oeuvre, de recherche et de stimulation de l'innovation technologique ?

Dans un premier paragraphe nous analyserons succinctement les mesures libérales, d'ordre macro-économique prises au cours de la période 1983-1987. Dans un second paragraphe, nous verrons que cette politique a eu des premiers résultats plutôt encourageants. Enfin, dans une troisième partie,

nous retracerons brièvement la stratégie du Plan 1988-1992 dans le cadre de la restructuration du secteur industriel.

A. - LA POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE LIBÉRALE DE 1983 A 1987

Pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale compromise par la politique fortement protectionniste des précédentes décennies, le gouvernement s'est engagé dans un processus de libéralisation du commerce extérieur par la rationalisation et la réduction de la protection liée à la politique des incitations.

1. - On va chercher à favoriser les exportations par la dévaluation

Une série de dévaluations successives entre 1983 et 1987 vont entraîner une dévaluation de l'ordre de 50 % en terme monétaire et supérieure à 20 % en terme réel. Cette mesure a dépassé les objectifs préconisés initialement par les organismes internationaux.

2. - On va chercher à réduire la demande intérieure globale afin de diminuer la pression sur la balance des paiements et sur les prix

La *politique budgétaire* va consister à faire baisser le déficit des finances publiques, en particulier, celui émanant des entreprises publiques. Cette réduction doit permettre de diminuer le recours étatique au crédit bancaire et au marché financier avec pour objectif de stimuler l'épargne intérieure, de limiter la progression des importations et de réorienter la production industrielle vers les exportations.

Dans ce cadre, certaines mesures ont permis d'accroître les recettes fiscales par le relèvement de la taxe sur les produits, par l'entrée en vigueur de la TVA en 1986 et de l'impôt sur les sociétés en 1987. Le souci a été d'élargir l'assiette fiscale pour toucher le maximum de secteurs et d'alléger parallèlement le poids de la fiscalité sur les secteurs les plus imposés, tels que le secteur industriel. Du côté des dépenses publiques on a cherché à maîtriser les dépenses d'investissement de l'Etat, les dépenses de personnel par une faible croissance des recrutements, et à diminuer les subventions.

La *politique monétaire* vise à limiter la croissance des moyens de paiements pour la rendre compatible avec le rétablissement des équilibres internes et externes. On est ainsi parvenu à inverser l'évolution des taux d'intérêt réels des emprunts qui étaient fortement négatifs jusqu'en 1983 pour les rendre positifs dans le but de mobiliser l'épargne nationale. La forte hausse du coût réel du capital par rapport au travail qui en est résulté a eu tendance à décourager les investissements capitalistes par rapport aux industries de main d'oeuvre.

3.- On va chercher à promouvoir l'investissement industriel par la libéralisation

Une série de mesures de libéralisation vont être adoptées :

a) un nouveau système basé sur la *liberté d'exportation* est mis en oeuvre avec le démantèlement progressif de l'O.C.E. Démarré en 1984 avec les conserves de poisson il s'est poursuivi en 1987 sur l'ensemble des produits.

b) La *réduction progressive de la protection* du secteur industriel va ouvrir le marché à la concurrence extérieure. Les droits de douane excessivement élevés ont été régulièrement diminués pour atteindre un taux maximum de 45 % en 1986, de même que les restrictions quantitatives à l'importation ont été pratiquement toutes supprimées. La libéralisation des importations vise à faciliter l'accès aux demi-produits, d'une part, et à inciter à plus d'efficacité les industriels, d'autre part.

d) Enfin, une série de *mesures réglementaires et législatives* (admission temporaire, dédouanement, assurance à l'exportation, financement à l'exportation) ont été adoptées pour accroître le dynamisme à l'exportation.

B. - LES RÉSULTATS OBTENUS DE 1983 A 1987 SONT PLUTÔT ENCOURAGEANTS MAIS NON SUFFISANTS POUR GARANTIR LE SUCCÈS

Il est un peu tôt pour porter un jugement objectif sur les résultats des mesures d'ajustement adoptées, soit à cause de certains retards dans leur mise en application, soit à cause de changements intervenus dans les facteurs internes et externes, soit à cause du délai trop rapproché par rapport au lancement de ce programme. On voit, toutefois, déjà se dégager certaines tendances.

1) Certains résultats sont plutôt encourageants

L'équilibre entre l'épargne et l'investissement s'est amélioré(3)

Au cours de la période 1981-1986, l'évolution de l'épargne globale a permis d'amorcer une tendance à l'équilibre entre les ressources et les emplois et, partant, à l'amenuisement relatif du déficit en ressources.

Malgré la politique d'austérité mise en oeuvre, le taux d'investissement a été légèrement amélioré atteignant 22 % en moyenne au cours du Plan 1981-1985, grâce à une large mobilisation de l'épargne intérieure privée par le recours aux emprunts publics permettant à l'Etat de maintenir ses investissements dans des limites raisonnables (9 milliards de DH par an au lieu de 10 prévus).

(3) Cf. Projet de Plan d'orientation pour le développement économique et social 1988-1992. Ministère du Plan. Maroc, Octobre 1987.

Le solde courant de la balance des paiements s'est amélioré

Le déficit de la balance des opérations courantes est passé de 12,7 % du PIB en 1982 à 6,5 % en 1983 et à 2 % en 1986. Le taux de couverture de la balance commerciale s'améliore progressivement de 53 % en 1981-83, à 55,5 % en 1984, à 59 % en 1985 et à 63,9 % en 1986. Le déficit de la balance des paiements courants a aussi pu être nettement réduit par suite des effets positifs de la dévaluation sur le poste des recettes du tourisme (augmentation de 46,5 % des entrées de devises de 1984 à 1985) et sur celui des transferts des travailleurs marocains à l'étranger (27 % d'augmentation de 1985/84).

Cependant, ces résultats ne sont pas tous dûs aux conséquences de la nouvelle politique. D'une part, après quatre années de sécheresse, le Maroc a connu une bonne année agricole en 1985 et une excellente campagne en 1986. La pluviométrie a permis de remplir les barrages et d'améliorer l'utilisation des centrales hydro-électriques. Enfin, la baisse des prix du pétrole est une aubaine pour le Maroc dont les achats d'hydrocarbures représentaient 29 % des importations en 1985.

La croissance économique a redémarré

Après un taux de croissance moyen annuel de 2,5 % du PIB sur la période 1979-84, on a assisté à une légère reprise en 1985 avec 4,2 % de croissance et 5 % en 1986. Il semble donc que les mesures adoptées pour réduire les grands déséquilibres puissent aller de pair avec une croissance économique modérée. Toutefois, là encore, l'impact de la pluviométrie a été non négligeable sur les résultats obtenus.

La dévaluation n'a pas entraîné de relance de l'inflation

Officiellement, le taux d'inflation est passé de 6,2 à 12,5 % de 1983 à 1984, première année d'application de la dévaluation compensée. Mais, en 1985, ce taux est retombé à 7,8 % malgré la poursuite de la baisse du dirham. Le rythme d'inflation est toutefois plus élevé que dans les pays industrialisés avec lesquels le Maroc entretient le maximum de relations commerciales, ce qui impliquerait à terme une nouvelle dévaluation du dirham pour accroître les parts de marché à l'exportation.

— Au niveau industriel, la dépréciation du dirham et les mesures anti-protectionnistes ont permis aux ressources productives du pays de s'orienter en plus forte proportion vers les activités fournissant des biens exportables.

C'est ainsi que la part des exportations dans la production industrielle est passée de 13,8 % en 1980 à 19 % en 1985 et à 20 % en 1986. En 1987, 45 % des investissements industriels privés agréés répondaient à un objectif d'exportation.

— La limitation du rôle du secteur public dans l'économie, malgré son influence restrictive directe sur la demande interne, a tendu à susciter des réactions positives de la part du secteur privé.

Du côté des réalisations industrielles du secteur public la période 1981-1985 s'est traduite par un taux de réalisation de 67 % des prévisions d'investissements du Plan Quinquennal. Parmi les principaux projets retenus :

— Les dépenses au titre du projet de valorisation des phosphates ont atteint environ 7 milliards de DH, soit 66 % des prévisions.

— Le laminoir de Nador, première étape de réalisation du complexe sidérurgique, a été terminé conformément aux prévisions avec 800 millions de dirhams.

— Le Plan Sucrier qui prévoyait la création de trois nouvelles sucreries et divers travaux d'achèvement ou d'extension pour un montant global de 1,2 milliard de dirhams a pu être conduit conformément aux prévisions, excepté pour la réalisation de la troisième sucrerie du Gharb,

— Enfin, le coût des investissements des projets réalisés par l'O.D.I. ; s'est élevé à 275,5 millions de dirhams au lieu de 966,0 millions prévus par le Plan.

En ce qui concerne les réalisations du secteur privé elles se sont élevées à 7,9 milliards de dirhams en prix constants de 1981 ce qui correspond approximativement aux prévisions du Plan. Globalement, le taux de réalisation des investissements industriels prévus par le Plan quinquennal est voisin de 80 %, ce qui est assez remarquable compte tenu des problèmes d'endettement, de la sécheresse qui a caractérisé cette période et de la conjoncture internationale peu favorable.

Les résultats atteints au niveau de la production et des emplois industriels sont encourageants

D'après les résultats de l'enquête annuelle du Ministère de l'Industrie, le taux de croissance moyenne annuelle en volume sur la période 1980-1985 serait de l'ordre de 7 % pour la production et de 6 % pour la valeur ajoutée. Compte tenu de l'environnement national et international, cette évolution est assez remarquable et se rapproche du taux prévisionnel de 8,4 % retenu par le Plan.

Les investissements nouveaux ont permis de créer 14 000 emplois par an (15 000 objectifs du Plan). Les suppressions d'emplois liées aux restructurations industrielles, aux mauvais choix initiaux et à la mauvaise gestion ont avoisiné 7 000 emplois par an ce qui ne montre pas d'amplification par rapport aux années antérieures.

2) Certains déséquilibres persistants ne permettent toutefois pas d'affirmer que la politique d'ajustement structurel soit garantie du succès

Avec 17,3 milliards de dollars en 1987, le Maroc fait partie des pays du Tiers-monde les plus endettés. Ce montant correspond approximativement au produit national brut (PNB) de l'année écoulée. Le déficit du compte courant de la balance des paiements qui aurait dû disparaître en 1987 se retrouve au même niveau que celui de l'année précédente soit environ

2 % du PNB, cela signifie que le Maroc doit voir encore grimper son endettement alors qu'il rééchelonne déjà la dette échue. Les emprunts externes couvrent environ le tiers des dépenses budgétaires de l'Etat marocain, c'est-à-dire que l'enveloppe globale du "budget d'investissement est tributaire du rééchelonnement"(4).

— La situation des *finances publiques* doit continuer à être améliorée, si l'on veut réduire les délais de paiement des industriels et diminuer les taux d'intérêts. Tout au long de l'année 1987, l'aide financière des pays occidentaux a été généreusement accordée au "bon élève" qui a suivi les conseils formulés par les organismes internationaux avec la consolidation de la dette extérieure par le Club de Rome, et avec les nouveaux prêts de la Banque Mondiale pour permettre à l'Etat marocain de réduire ses arriérés d'un milliard de DH vis-à-vis des entreprises publiques. Il reste néanmoins 6 milliards de DH d'arriérés de paiement des entreprises publiques, dont 5 milliards seront résorbés au cours des quatre prochaines années sous forme de bons du Trésor, grâce aux nouveaux prêts de la Banque Mondiale. L'ordre de grandeur du stock du déficit public reste donc toujours inquiétant, même s'il a tendance à s'améliorer. Il a pour principale conséquence de décourager les investisseurs privés à cause des retards de paiement qu'il entraîne. L'existence d'un tel déficit du Trésor Public se traduit, aussi, par le *maintien de taux d'imposition prohibitifs* (44 % pour l'impôt sur les sociétés) ce qui constitue un facteur de découragement important principalement pour l'investissement direct étranger malgré un code des investissements apparemment favorable. En effet, les sociétés étrangères ont moins la possibilité et l'habitude de contourner la législation fiscale par la fraude que les entreprises marocaines. Par ailleurs, les salariés sont encore plus lourdement taxés que les sociétés (taux pouvant aller jusqu'à 60 %) ce qui décourage l'effort productif.

Le déficit budgétaire présente un autre grave handicap pour le développement du secteur privé. L'année 1987 a vu pour la première fois une baisse des dépôts à terme concurrencés par les emprunts nationaux à des taux attractifs. Les *taux d'intérêts en terme réels* qui étaient inférieurs au marché international dans les années 1970 sont devenus supérieurs à celui-ci, ce qui est peu propice à l'investissement productif privé. Enfin, le déficit public laisse peu de marge à l'Etat pour réduire les *impôts indirects qui pénalisent l'industrie* dans ses charges de fonctionnement d'énergie et de transport, le prix de l'électricité et des produits pétroliers étant très élevés (la loi des finances 1987 prévoyait que les recettes fiscales provenant des taxes sur les produits pétroliers devaient rapporter 60 % du total des taxes indirectes).

L'importance du déficit public contraint le gouvernement à rester très prudent au niveau des engagements. *La marge de manoeuvre* du pouvoir face à la situation économique et sociale est donc très étroite à un moment où certains ministres sont tentés par la relance face aux tensions sociales suscitées par la politique de rigueur, surtout que l'effort d'amélioration de

(4) Y. Ouzaghar "Les finances contre l'économie". *Lamalif* n° 194, Déc. 1987.

la balance des paiements doit être poursuivi, si l'on veut réduire les contraintes pesant sur l'industrie.

Toutefois, au niveau industriel, les résultats sont encourageants puisque les investissements agréés par le Ministère de l'industrie en 1987 ont augmenté de 32 % par rapport à 1986. Le secteur privé marocain représente 76 % du total, les investissements étrangers 16 % et le secteur public 8 %. Il faut préciser, toutefois, que le programme de l'O.C.P. échappe à cette procédure. *En conclusion*, la politique mise en oeuvre consacre donc le début d'un processus de restructuration autour du principal avantage comparatif que constitue le faible coût de la force de travail vis-à-vis de l'extérieur, puisque 40 % des investissements agréés ont été effectués dans le seul secteur du textile, dont le marché principal est l'exportation.

On peut, cependant, douter qu'une telle stratégie puisse suffire pour permettre au Maroc de faire face aux défis internes et externes auxquels il va être confronté dans les prochaines années avec :

— au niveau intérieur l'accroissement rapide de la population urbaine (50 % d'urbains en 1985 au lieu de 29 % en 1960) dont les moins de 25 ans constituent la composante principale. Ces jeunes sont les principales victimes d'un chômage grandissant, qui touche de plus en plus les nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur. Parallèlement, la "misère tend à s'ériger en véritable phénomène de masse, dans une société où un ménage sur deux gagne 900 DH par mois, et où l'accroissement démographique est de l'ordre de 6 à 700 000 par an"(5).

— au niveau extérieur, la diffusion des technologies fondamentales de la cinquième révolution industrielle (micro-électronique, informatique, télécommunications, nouveaux matériaux...) va avoir une double conséquence. D'une part, les industries marocaines seront concurrencées par les entreprises des pays industrialisés qui vont mettre en application ces nouvelles technologies. D'autre part, les produits marocains risquent d'avoir à faire face à une modification des structures de consommation à l'intérieur du marché de la C.E.E., liée aux besoins internes induits par la généralisation de ces technologies (santé, communications, loisirs, etc.). Cette évolution va se produire au moment où l'industrie traditionnelle marocaine doit lutter contre les effets néfastes de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal et contre la vive concurrence des nouveaux pays industrialisés.

La stratégie et la politique économique qu'il est prévu de mettre en oeuvre au cours du Plan Quinquennal 1988-1992 permettront-elles de préparer les bases susceptibles de répondre à ces défis ?

(5) J.C. Santucci : Chronique "MAROC" Editions du CNRS, Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXIV, 1985. Le dirham est équivalent à 0,75 FF.

III. — LA STRATÉGIE DU PLAN 1988-1992 ET LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR INDUSTRIEL

Nous avons vu que de 1983 à 1987, la politique économique du gouvernement marocain a joué un rôle plus neutre dans le maniement des divers instruments macro-économiques de gestion de l'économie, reconnaissant ainsi le rôle primordial du marché. Tout en poursuivant cette stratégie, la période qui a démarré avec le dernier plan 1988-1992 met surtout l'accent sur le désengagement de l'Etat au niveau des structures de production avec la privatisation de certaines entreprises publiques. Cela ne signifie pas que l'Etat n'a plus de rôle à jouer, mais au lieu d'être un acteur direct de production, frein au développement du secteur privé, il doit contribuer à renforcer le dynamisme et l'efficacité de ce secteur.

A. — LES GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES ET SECTORIELLES

Dans son ensemble, la politique envisagée reste dominée par l'orthodoxie financière et économique dictée par les organismes internationaux : le rétablissement relatif des équilibres fondamentaux doit être poursuivi avant d'envisager une plus vive croissance économique.

Elle doit être guidée par deux grandes règles :

— sur le plan économique, la priorité doit être mise sur *l'accroissement de la production* (agricole, industrielle...) donc sur *la politique de l'offre* avant d'envisager une *politique de croissance par la demande* (augmentation des revenus et des salaires).

— sur le plan social, *le développement de la libre entreprise et les contraintes de la compétitivité, qui la sous-tendent, nécessitent que soit remise en cause la politique de soutien des prix pour parvenir à la suppression de la compensation des produits de base et par une élévation progressive des prix des tarifs publics. Dans un pays où la plus grande partie de la population dispose d'un revenu inférieur au minimum vital de subsistance et où les capacités de réponse aux sollicitations du marché sont très inégalement réparties, on peut craindre que la disparition de la fonction correctrice et humanisante de l'Etat ne contribue à accroître les inégalités sociales. On conçoit dès lors que la politique poursuivie par le nouveau Plan Quinquennal soit loin de faire l'unanimité.*

C'est ainsi que, l'économiste Habib El Malki, s'est prononcé au cours d'une conférence à Casablanca pour la "définition d'une nouvelle politique économique" en s'attaquant vivement à la doctrine de "libéralisme réformiste" dictée par la Banque Mondiale. Il ne fait ainsi qu'exprimer un malaise qui a tendance à se développer parmi les différentes couches sociales après ces quelques années d'application de mesures dites libérales et que l'on retrouve dans les vives critiques formulées à l'encontre de la politique gouvernementale lors de la présentation du Plan 1988-1992 et de la loi de Finances 1988.

B. — LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL TANT DÉCRÉE PAR CERTAINS S'ARTICULE AUTOUR DES GRANDS AXES SUIVANTS

— *Priorité au développement du monde rural* et lutte contre la désertification. L'autosuffisance alimentaire devient un des objectifs fondamentaux du Plan dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations rurales et de freiner l'exode rural, responsable d'un "engorgement préoccupant de certaines villes, se traduisant par des déséquilibres et des problèmes d'ordre social de plus en plus complexes..."

— *Priorité à la petite et moyenne entreprise* et promotion de l'emploi. Dans le cadre de l'économie libérale on va chercher à encourager "l'éclosion de jeunes promoteurs nationaux susceptibles de prendre la relève de l'Etat dans la gestion de l'économie..."

— *Priorité à la formation de l'homme* par une réforme en profondeur du système d'enseignement et de formation en vue "de ne point se démarquer des mutations techniques et technologiques qui révolutionnent constamment l'économie mondiale".

— *Priorité à la planification régionale* par "un programme hardi de réajustement des ressources humaines et financières des collectivités locales..." On espère ainsi parvenir à une dynamique nouvelle qui aura "des effets bénéfiques sur la croissance économique, sur l'emploi et sur l'amélioration des revenus des populations rurales".

— *La population industrielle* devra être intégrée aux axes prioritaires avec le développement de la petite et moyenne entreprise ayant pour objectif notamment la transformation ou la valorisation des produits agricoles devant contribuer à l'auto-suffisance alimentaire.

La stratégie préconisée cherche donc à obtenir une plus grande efficacité par une meilleure adaptation aux conditions économiques et sociales internes et une relance économique par le rôle moteur de l'initiative privée.

C. — LES PRINCIPALES MESURES PRÉCONISÉES POUR L'INDUSTRIE VISENT A RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Parmi les mesures incitatrices on prévoit :

— la réduction de la pression fiscale touchant l'industrie (une première baisse de 10 % du taux d'imposition des entreprises a été accordée par la loi de Finances de 1988).

— l'amélioration du système de crédit (l'industrie bénéficie de certains taux privilégiés),

— la promotion de la qualité (marque nationale, label de qualité, normes...),

— la promotion de la formation, de la recherche et de l'innovation,

— l'octroi de prêts de soutien aux jeunes promoteurs pour la création d'entreprises.

Parmi les mesures d'ordre général, les objectifs sont toujours la poursuite du programme d'ajustement par le tarif douanier et la protection contingente en cours d'application ainsi que l'amélioration de l'ensemble du système incitatif.

D. - LA POLITIQUE DE DÉSÉTATISATION FER DE LANCE DU PLAN ACTUEL ?

L'originalité de ce Plan consiste surtout dans la volonté affirmée de procéder au désengagement de l'Etat dans les différents secteurs d'activité économique au profit de secteur privé. Cette politique de *désétatisation* se trouve concrétisée par la tenue en Avril dernier d'une session parlementaire consacrée à la privatisation. Dans son discours d'ouverture S.M. Hassan II a mis l'accent sur la "nécessité de l'abandon par l'Etat, au profit du secteur privé, d'un certain nombre d'entreprises, et d'une partie importante des activités industrielles et commerciales".

Il est reproché au secteur public(6) :

— d'une part, "la prolifération des filiales des entreprises publiques dont beaucoup ne sont pas nécessaires ou même utiles et du souci de ces entreprises de participer - plus ou moins - à un grand nombre de projets, ce qui a conduit à un élargissement excessif et injustifié du secteur public",

— d'autre part, "les erreurs de gestion, et les vices de structure du secteur public où les responsabilités ne sont pas toujours clairement définies. On y observe des confusions entre les missions de gestion et celles de contrôle".

Cette volonté de désengagement de l'Etat vise à créer une économie où les entreprises privées fonctionnent selon les lois du marché, gérées de façon souple par des hommes responsables qui seront en état constant d'adaptation par rapport aux échanges internationaux.

Ce désengagement de l'Etat ne signifie toutefois pas que l'Etat ne participe plus à l'investissement industriel. Il est en effet prévu, au cours du Plan 1988-1992, 29,4 milliards de DH d'investissements industriels dont 50 % à la charge du secteur public. Le programme de l'O.C.P. constitue la majorité de la part du secteur public alors que l'O.D.I. doit réaliser 1,3 milliard de DH d'investissements.

(6) Cf. Discours d'orientation prononcé au cours de la cérémonie d'ouverture par S.M. Hassan II - "Le Matin du Sahara", 9 avril 1988.

CONCLUSION

LES RÉFORMES STRUCTURELLES DU PLAN QUINQUENNAL 1988-1992
RÉPONDENT-ELLES AUX IMPÉRATIFS DU SECTEUR INDUSTRIEL ?**La nécessaire remise en cause de l'hégémonie du secteur public**

La stratégie interventionniste de l'Etat marocain de l'indépendance à la fin des années 1980 a permis de constituer un secteur public dont l'importance a été fondamentale pour la croissance et la diversification du tissu industriel. Avec 31 % du capital social total en 1981, et compte tenu du faible niveau relatif de capitalisation des entreprises publiques, on peut dire que l'Etat contrôlait environ 50 % des investissements industriels.

Cette politique a permis d'atteindre certains objectifs qui constituent un atout indéniable pour l'industrie marocaine.

- le nombre élevé de dirigeants, cadres et techniciens de haut niveau,
- la relative indépendance vis-à-vis de l'emprise du capital étranger qui représente 20 % du capital social total,
- une meilleure répartition grâce aux choix d'implantation hors de Casablanca de la grande majorité des projets étatiques,
- une meilleure remontée des filières au niveau des produits intermédiaires dans la chimie, le textile et l'agro-alimentaire,
- la constitution de grands groupes publics tels que l'O.C.P. ou l'O.D.I. capables de s'affronter à la concurrence internationale sur les grands marchés d'exportation.

Cette stratégie comporte, toutefois, un certain nombre d'inconvénients qui constituent un frein pour une économie qui devient de plus en plus complexe et qui a besoin de mobiliser toutes les forces vives de la nation pour répondre aux multiples défis internes et externes auxquels elle est confrontée. C'est ainsi que la remontée forcée des filières de production et la régionalisation volontariste de certaines industries, les erreurs de gestion, le manque de motivation envers l'intérêt public d'une large part des employés du secteur public ont entraîné, comme nous l'avons vu dans la première partie, un lourd endettement de l'Etat, aussi bien interne qu'externe.

Par ailleurs, les responsables du secteur public par l'intermédiaire des multiples acteurs de l'Etat qui occupent tous les principaux rouages de l'activité économique ont fini par multiplier le nombre de monopoles étatiques, d'Etats dans l'Etat, tendant à constituer des barrières à l'entrée pour les concurrents éventuels du secteur privé. L'omniprésence et la toute puissance de la bureaucratie marocaine se traduisent par l'existence d'un "Etat de fait" qui peut s'opposer à la mise en application des mesures législatives et réglementaires, et à toutes les règles de la concurrence du marché, avec une double conséquence :

— d'une part, "toutes les forces vives d'initiative et d'invention dont le peuple marocain est si riche"(7), ne peuvent pas s'exprimer. Prenant conscience des obstacles pratiquement insurmontables qu'il rencontre, l'individu qui est en dehors du système socio-politique n'a d'autres solutions pour se protéger que de se réfugier dans la passivité,

— d'autre part, malgré les nouvelles mesures employées par le Code des investissements de 1983 en faveur du capital étranger (abolition de la règle 50/50 pour le capital social étranger, garanties de transfert des capitaux et des revenus), celui-ci ne s'est guère précipité pour investir. La part de l'étranger dans les investissements industriels agréés reste toujours dans une fourchette modeste de 15 à 20 % du total. Le Maroc ne peut donc guère compter sur les transferts de capitaux et de technologie de l'extérieur pour le développement de son économie et pour l'élargissement de ses échanges internationaux s'il n'améliore pas les structures d'accueil internes.

La politique qui consiste à vouloir encourager et l'initiative privée et le désengagement de l'Etat constitue donc une condition indispensable pour le développement du secteur industriel.

On doit, toutefois, reconnaître que jusqu'ici cette stratégie ne s'est guère concrétisée que dans quelques projets de l'O.D.I. avec(8) :

— la cession totale ou partielle de certaines sociétés (LAITERIE DE DOUKKALA, SOPROTA, LAITERIE DE FÈS, SICOA, BRIQUETERIE DE TAZA et COGEFES),

— et à l'occasion de l'ouverture du capital à de nouveaux partenaires (VETNORD, MAPROC, SODERS).

Il faut s'attendre de la part des gestionnaires du secteur public à une vive résistance pour conserver leurs privilèges.

Il est toutefois certain qu'à court terme cette stratégie comporte un certain nombre de risques qui sont d'ailleurs fortement exprimés dans le discours royal dont nous avons fait référence :

— "Il se pourrait que, pour tel ou tel secteur, dans telle ou telle région, à tel ou tel moment, l'opération de privatisation si, en quelque sorte, on l'abandonnait à elle même, soit momentanément génératrice de licenciements qui ne seraient pas instantanément compensés par l'offre de nouveaux postes de travail".

— "Le second facteur social qui doit être pris en considération concerne la nécessité d'éviter que les opérations de cession d'entreprises publiques au secteur privé ne soient une cause de renforcement de la concentration capitaliste et une occasion de nouveaux accaparements par les puissants et les grands riches".

La crainte politique de ne pas accroître encore le chômage, déjà fort élevé, devrait contribuer à freiner le processus de privatisation de certaines

(7) Cf. Discours Royal, op. cit.

(8) Cf. Belkhayat Mohamed: "Stratégie d'intervention de l'O.D.I. dans le secteur industriel". Colloque Secteur Public/Secteur Privé - 31 mars, 1 et 2 avril 1988 à Casablanca. A.I.P.C., C.G.E.M.

grandes entreprises par les conditions qui seront imposées aux repreneurs, freinant ainsi une adaptation rapide aux conditions de la compétitivité.

Le secteur public n'est pas le seul responsable de la faible compétitivité de l'industrie

Sur la base des résultats de l'enquête annuelle du Ministère de l'industrie, nous avons pu calculer qu'en 1980, le ratio chiffre d'affaire par emploi des entreprises multinationales était supérieur de 57 % par rapport à celui de l'ensemble des entreprises, le ratio ventes sur immobilisations était supérieur de 34 %, le ratio impôts et taxes sur ventes totales de 39 %, celui de l'excédent brut d'exploitation sur les immobilisations de 36 %. Tous ces ratios signifient que la productivité des entreprises étrangères était meilleure que celle des entreprises marocaines secteur public et secteur privé confondus.

Les mesures d'ordre macro-économique qui ont été adoptées depuis 1983 ont bien eu un impact sur l'amélioration de la compétitivité externe de l'industrie, et donc sur les équilibres commerciaux, mais au prix d'une forte dévaluation dont l'accentuation est difficilement concevable sans effets pervers et, aussi, au prix d'une forte baisse du pouvoir d'achat qu'il serait socialement et politiquement dangereux de vouloir poursuivre.

Ne doit-on pas alors méditer l'une des leçons les plus pertinentes de ces cinquantes dernières années de politique économique que Ch. STOFFAES résume par "Les performances macro-économiques divergentes des nations s'expliquent avant tout par des différences de compétitivité structurelle, beaucoup plus que par des données financières comme le taux de change ou les niveaux de salaires. C'est le jeu de la contrainte extérieure qui permet de faire le tri entre nations compétitives et non compétitives"(9). D'après cet auteur la compétitivité dépend avant tout de "données structurelles profondes" que l'on peut réduire à "une série de facteurs qui permettent soit de diminuer les prix de vente, soit d'échapper partiellement à la compétition par les prix grâce à l'acquisition d'un "pouvoir de marché" dont les principaux éléments sont :

— "la productivité du capital" fonction "du volume de l'investissement productif accumulé, de l'âge des équipements et des techniques de production",

— "la productivité du travail qui est fonction du niveau de formation des hommes, de l'adaptation de leurs qualifications aux besoins de l'industrie, de l'organisation du travail dans les entreprises, de l'organisation des relations entre l'Etat, les entreprises, les banques, le commerce";

— "l'effet d'expérience" qui résulte des économies d'échelle dans la production et des avantages de recherche, publicité, transport, distribution,

— "l'innovation qui procure une rente de monopole",

(9) Ch. STOFFAES : *Fins de monde*. Editions Odile Jacob, 1987, p. 204.

— et la "qualité, qui repose sur le design, la fiabilité, la durabilité, la maintenance et le service après-vente".

Les conséquences de l'accélération des bouleversements technologiques, économiques et politiques au niveau mondial impliquent une plus grande ouverture extérieure

En adoptant les mesures préconisées par les organismes internationaux le gouvernement a démontré qu'il avait pris conscience du fait que les facteurs historiques, culturels, politiques autant que les contraintes technico-commerciales et financières faisaient obligation au Maroc d'une large ouverture à l'échange externe. Les *mutations technologiques* qui ont commencé à se produire au sein des pays développés et de ceux que l'on appelle les nouveaux pays industrialisés (NPI) au cours des dix dernières années sont le signe de l'avènement de l'ère électronique. Les pays du Tiers-Monde qui en seront exclus risquent d'avoir leur avenir économique définitivement compromis.

La nécessité de trouver des débouchés pour de nouveaux produits manufacturés intervient au moment où l'entrée en force de nouvelles technologies met en péril les perspectives des branches entières de l'industrie marocaine, avec l'automatisation des branches traditionnelles du textile et du cuir par les pays concurrents, et avec le développement des biotechnologies dans les pays industrialisés pour la chimie et l'agro-alimentaire. Pour faire face à ces défis et pour rentrer dans l'économie du XXI^e siècle avec tous les atouts, le Maroc a besoin du transfert de technologies des firmes étrangères seules capables de lui permettre l'accès à la maîtrise des techniques avancées. Dans cette perspective, l'industrie marocaine doit pouvoir effectuer un saut qualitatif de développement ce qui implique d'énormes efforts au niveau de la recherche fondamentale et appliquée, de la formation et une mobilisation de l'appareil industriel en vue de procéder aux reconversions nécessaires.

Dans cette optique, les mesures, visant à renforcer la compétitivité des entreprises et à donner la priorité à la formation des hommes, adoptées par le dernier Plan vont dans le bon sens à condition que l'Etat ait la volonté et les moyens financiers et humains nécessaires pour conduire une politique ambitieuse et efficiente dans tous ces domaines.

Faut-il repenser la problématique de l'intervention économique de l'Etat ?

L'expérience récente des premières tentatives de libéralisation et privatisation montre que ce sont les plus grands groupes qui ont eu tendance à accaparer le pouvoir (exemple : l'O.N.A. pour les laiteries, les sucreries..., les quatre ou cinq plus grands groupes privés exportateurs de fruits et légumes ont monopolisé 80 % des exportations de ce secteur au cours de la première année de libéralisation de l'O.C.E.).

Cette tendance naturelle à la concentration présente un double avantage :

— d'une part, c'est un facteur de croissance des exportations. L'expérience montre que ce sont les grosses entreprises qui ont la plus grande capacité à exporter (les 50 plus importantes industries exportatrices par le nombre d'emplois représentent plus de 50 % des exportations industrielles, 70 % des exportations sont réalisés par 20 % des entreprises),

— d'autre part, c'est un facteur favorable au développement des transferts de technologie et des innovations, donc aux créations futures d'emplois et des exportations, car là encore l'expérience montre que les sociétés étrangères préfèrent une association avec les grosses entreprises plutôt qu'avec les PMI, pour des raisons d'efficacité économique. Ce type de collaboration est aussi une meilleure garantie pour l'indépendance économique du Maroc.

Si l'on se base sur l'unique préoccupation d'efficacité, l'Etat aurait donc intérêt à canaliser la vente de ses industries vers les plus aptes à les gérer en fonction de certains critères de rentabilité économique et financière, de capacité d'exportation, de gains d'économie d'échelle, de complémentarité inter-entreprises.

Le premier écueil auquel aura à faire face le gouvernement est celui d'être au service de l'égoïsme de l'un ou des groupes les plus puissants, ce qui constituerait un frein à la naissance d'un fort sentiment communautaire de solidarité nationale et de responsabilité civique.

L'Etat devra donc encourager la concurrence entre les groupes au niveau ethnique et régional, ce qui ne va pas être une tâche facile dans une économie où les notions de libéralisme et de démocratie n'ont pas le même sens que dans nos pays occidentaux(10), et où la concentration du pouvoir est aux mains du Makhzen. L'expérience des pays occidentaux montre que la concurrence parfaite ne peut pas exister dans une économie moderne, il est donc de toute façon vain d'attendre du libéralisme en tant que mode d'administration unique qu'il soit le garant de l'efficacité économique.

Il faut bien admettre que l'égoïsme est universel mais qu'il est aussi un facteur de dynamisme et d'esprit d'entreprise. Comment parvenir alors à exploiter cet égoïsme pour assurer la réussite d'une communauté privilégiée et à éviter que les rivalités d'intérêts particuliers ne débouchent sur une impasse politico-économique ? Le danger qui guette la mise en place de la politique de désétatisation accélérée qui va s'engager réside dans les probabilités d'exclusion du système économique moderne de la grande masse des individus et des entreprises avec les risques réels de dysfonctionnement du processus de reproduction sociale qui en découlerait.

Les solutions résident dans la mise en place de mécanismes aptes à transformer l'égoïsme individuel en une coopération harmonieuse entre citoyens. Le Makhzen dispose pour cela de certains pouvoirs qui sont entre ses mains :

(10) Cf. Hassan Sebbar : "De la politique économique de l'Etat marocain d'aujourd'hui". Al-Asas n° 82, p. 10-14.

— *les entreprises publiques devront être rétrocédées aux groupes sélectionnés pour leur productivité. Elles devront attribuer une partie des actions à leurs salariés.*

— les associations économiques et professionnelles qui ont tendance à se multiplier ces derniers temps avec les encouragements du pouvoir politique, devront être incitées à plus de démocratie dans la gestion des intérêts de leurs membres,

— avec les *revenus tirés des privatisations*, l'Etat devra aider plus efficacement les PMI et tous les promoteurs potentiels. Les cadres de l'O.D.I. ayant moins d'entreprises directes à gérer, devraient avoir une plus grande disponibilité et une plus grande motivation pour remplir le rôle de promoteur, de centre d'accueil et d'informations en faveur des PMI par rapport à ce qu'ils ont fait jusqu'ici. L'O.D.I. étant moins perçu comme concurrent, le secteur privé devrait avoir une plus forte tendance à s'adresser à ses services. Par ailleurs un fonds spécial indépendant des banques pourrait être mis à la disposition des *jeunes promoteurs* sachant que les Banques ne prêtent qu'aux riches et que le fonds mis en place récemment en leur faveur est géré par les banques,

— enfin, la libéralisation des organismes publics tels que l'O.C.E., l'Office des Changes ? etc. devrait être mis à profit pour aider véritablement les PMI plutôt que de freiner leurs initiatives. L'O.C.E., livré à la concurrence des grands groupes privés en 1987 a déjà fait des efforts pour améliorer la qualité des services rendus aux petites entreprises qui sont restées sous sa dépendance.

En résumé, la nouvelle stratégie du gouvernement marocain confiant à l'Etat plus un rôle d'arbitre et de chef d'orchestre que celui de centralisateur et d'entrepreneur qu'il avait auparavant, constitue un puissant gage d'espoir pour le développement économique du Maroc. Pour cela, le Makhzen doit parvenir à être un garant efficace d'une *allocation rationnelle de ressources*, tout en étant le défenseur des intérêts économiques et sociaux des catégories sociales non intégrées au système économique et politique en place. La popularité du Roi du Maroc qui n'a jamais été aussi grande qu'à l'heure actuelle devrait l'inciter à encourager son entourage à agir dans ce sens et à être le ferment de l'unité nationale nécessaire à la réussite d'une telle stratégie.

BIBLIOGRAPHIE

- BELKHAYAT Moh., "Stratégie d'intervention de l'ODI dans le secteur industriel". Colloque Secteur Public/Secteur privé 31 mars et 1 et 2 avril 1988 - Casablanca - AIPC-CGEM.
- OUZAGHAR Y., "Les finances contre l'économie". *Lamalif*, n° 194, déc 1987.
- SANTUCCI J.C., "Maroc". Editions du CNRS, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIV, 1985.
- SEBBAR H., "De la politique économique de l'Etat marocain d'aujourd'hui". *Al-Asas*, n° 82.
- STOFFAES Ch., *Fins de monde*. Edition Odile Jacob, 1987.
- "Etude d'identification et d'évaluation des possibilités d'investissements industriels". Dar al Handasah Consultants - Royaume du Maroc - Ministère du Plan et du Développement Régional, Rabat. 1980.
- "Projet de Plan d'Orientation pour le développement économique et social 1988-1992". Ministère du Plan, Maroc, oct. 1987.
- Discours d'orientation prononcé au cours de la cérémonie d'ouverture par S.M. HASSAN II. *Le Matin du Sahara*, 9 avril 1988.

Centre de Recherches et d'Études
sur les Sociétés Méditerranéennes

Collection «Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord»

ÉTAT ET DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE ARABE

Crises et mutations au Maghreb

sous la direction de

Jean-Claude SANTUCCI et Habib EL MALKI

Echange CNRS

Extrait de l'Annuaire
de l'Afrique du Nord
1987

Chevassu J. 99

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, quai Anatole France, 75700 Paris

— 1990 —

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 31777 ex 1

Cote : B M